

difficile de mettre les instruments à l'abri, quo de les laisser exposés à la pluie, dans le voisinage de la grange ou de la maison. Si ces instruments sont mis à couvert ils conserveront une meilleure apparence et ils vaudront autant après trois années d'usage qu'après un an s'ils sont constamment exposés aux intempéries des saisons. Si ces instruments sont exposés au dehors tout le temps de la moisson, ils éprouveront autant de dommages et même davantage que si on les mettait à l'abri immédiatement après le temps des moissons.

Un outil qui est nettoyé et mis à couvert aussitôt qu'on a fini de s'en servir, est toujours net et clair; c'est alors un véritable plaisir de s'en servir, car personne n'aime à se servir d'un outil rouillé ou incapable de résister au travail que l'on doit entreprendre. On ne doit pas supposer que le cultivateur qui laisse ses instruments d'agriculture et ses voitures sous la neige, pendant tout l'hiver soit dans le même cas que le cultivateur soigneux qui aime à voir reluire ses instruments d'agriculture et qui tient à ce que tout soit à sa place sur sa ferme. Le cultivateur négligeant essaiera de justifier sa manière d'agir en nous disant qu'il n'est pas assez riche pour faire construire une bâtisse spéciale pour y mettre ses instruments d'agriculture ou ses voitures à l'abri de la pluie et de la neige.

Que l'on demande à ce même cultivateur de souscrire à un journal d'agriculture, à la *Gazette des Campagnes* par exemple, qui ne coûte qu'une piastre par année et il vous répondra, avec son éternel refrain: "Je n'ai pas le moyen de dépenser une piastre pour recevoir un journal d'agriculture." Cependant, jetez un regard autour des bâtisses de ce cultivateur, et vous y verrez traîner des instruments d'agriculture et quelques voitures que neufs il n'achèterait pas pour \$600, quoiqu'il puisse trouver suffisamment de place dans sa grange pour les mettre à l'abri.

Voilà comment calcule un cultivateur qui se croit suffisamment expérimenté pour n'avoir pas besoin des conseils dont il pourrait s'entourer chaque semaine par la lecture d'un journal d'agriculture. La perte qu'il éprouve dans l'espace de quinze jours, ou même d'une semaine, en laissant ses instruments d'agriculture ou ses voitures exposés au mauvais temps, serait plus que suffisante pour payer l'abonnement d'un an à un journal d'agriculture.

Tandis que nous sommes à parler d'instruments d'agriculture, nous croyons nécessaire de dire ici, que l'on ne devrait pas méquiner sur le prix d'achat d'un instrument qu'on juge nécessaire de se procurer; on doit viser plutôt à la bonne qualité qu'au bon marché, car un instrument qui serait de courte durée est toujours payé trop cher. Pour l'achat d'instruments, il faut toujours s'adresser à des personnes dignes de confiance et de préférence à des manufacturiers Canadiens, qui eux ont intérêt à ne pas nous tromper, s'ils veulent se créer une bonne réputation quant au genre d'instruments qu'ils fabriquent.

Nous invitons les cultivateurs de se défier des agents qui parcourent les campagnes pour la vente d'instruments d'agriculture, et qui les offrent à des prix moindres que ceux demandés pour de semblables instruments en vente chez des agents locaux, établis dans plusieurs campagnes pour la vente d'instruments d'a-

griculture. Ces prix réduits sont quelquefois des appas présentés pour abuser de la confiance et de la trop grande crédulité de certains cultivateurs. Parfois ces agents voyageurs ne représentent pas même une maison manufacturière, mais sont plutôt des chevaliers d'industrie qui réussissent à faire consentir des billets promissoires pour la valeur d'instruments que l'acheteur ne recevra jamais. Celui qui aura consenti à donner un billet promissoire avant que d'avoir reçu son instrument, sera requis de payer, non par l'agent avec qui il aura eu affaire, mais par des courtiers de banques qui auront escompté son billet. On ne peut être trop prudent à cet égard, car ce genre d'industrie se pratique sur une grande échelle, ici comme aux États Unis. On devrait se faire une règle de ne signer aucun billet promissoire, ou n'importe quel engagement avec des personnes qui nous sont entièrement inconnues.

Avantages des beurrieres.

Malgré ce qui a été dit on écrit sur les avantages des beurrieres, bien peu de cultivateurs songent à en favoriser l'établissement. Cependant la difficulté de se procurer la main-d'œuvre et les exigences des marchés quant à la bonne qualité du beurre, en feront une nécessité avant qu'il soit longtemps. A l'heure qu'il est on est à même d'apprécier les avantages de l'établissement des fromageries, dans nos campagnes. Un peu de calcul, nous convaincra des avantages que nous pourrions également retirer par l'établissement de beurrieres.

Supposons qu'il y ait dans une localité quarante cultivateurs ayant chacun à administrer leur propre laiterie. Le capital à employer pour l'achat d'ustensiles dès le début, pour suffire aux besoins de ces laiteries, doit être considérable. Dans chacune de ces laiteries, il faut y consacrer le temps d'une personne pendant deux ou trois heures, chaque jour; sans compter que chaque semaine, pour le moins, chacun des propriétaires de ces laiteries perd une demi-journée pour aller porter le beurre chez le marchand ou le vendre sur les marchés. De plus, le beurre provenant de ces quarante laiteries différentes doit nécessairement varier par sa qualité et sa couleur; il doit être plus ou moins bon, suivant le soin qu'on aura pris à le fabriquer.

Tandis que le beurre fabriqué dans une beurrierie sera nécessairement de bonne qualité. En supposant que chacun de ces quarante cultivateurs ait quinze vaches, un surintendant de la beurrierie et trois ouvriers suffiraient pour fabriquer le beurre provenant de ces quarante laiteries. Les dépenses à faire pour l'outillage de cette beurrierie seraient de moitié moindres que ce qu'il faudrait pour quarante laiteries. Le beurre serait de qualité uniforme et commanderait un meilleur prix sur les marchés. Ainsi chaque cultivateur y gagnerait sur la vente de son beurre; il y aurait dans sa maison économie de temps, et il n'aurait plus à subir des pertes inévitables dans les laiteries, quand on fabrique le beurre, surtout pendant les grandes chaleurs de l'été où il est difficile de tenir une laiterie à la température voulue et de conserver convenablement la crème jusqu'à ce que le temps de faire le beurre soit arrivé.